



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS 2017-2018 (NON AUDITÉS)

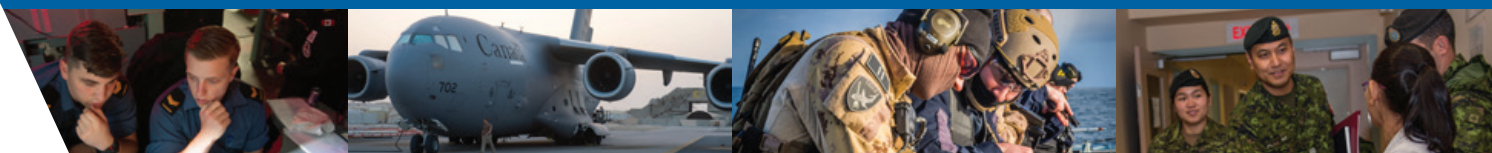


Défense
nationale

National
Defence

Canada

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (NON AUDITÉE)



La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du ministère de la Défense nationale (ministère). Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public du Canada à l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats ministériels concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne du ministère sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des audits périodiques de différents secteurs des activités du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui est chargé de surveiller les responsabilités de la direction en ce qui a trait au maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Sous-ministre.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Jody Thomas
Sous-ministre
Ottawa, Canada
Date: 22 août 2018

Claude Rochette CPA, CMA
Agent principal des finances

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)



Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017 (Après redressement note 20)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 299 608	2 126 892
Indemnités de vacances et congés compensatoires	188 617	178 276
Passifs environnementaux (note 5)	613 538	720 489
Dépôts et comptes en fiducie (note 6)	4 506	4 350
Revenus reportés (note 7)	9 842	12 200
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8)	696 823	709 293
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	169 849	241 012
Avantages sociaux futurs (note 10)	654 463	772 285
Total des passifs	5 637 246	4 764 797
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 731 536	2 314 969
Débiteurs (note 11)	979 489	449 594
Prêts et avances (note 12)	46 132	50 326
Total des actifs financiers bruts	3 757 157	2 814 889
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 11)	(5 642)	(5 232)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(5 642)	(5 232)
Total des actifs financiers nets	3 751 515	2 809 657
Dettes nettes ministérielles	1 885 731	1 955 140
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 13)	645 712	728 397
Stocks (note 14)	5 666 785	5 810 642
Immobilisations corporelles (note 15)	33 485 695	32 552 926
Total des actifs non financiers	39 798 192	39 091 965
Situation financière nette ministérielle	37 912 461	37 136 825

Passif éventuel (note 16)

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jody Thomas
Sous-ministre
Ottawa, Canada
Date: 22 août 2018

Claude Rochette CPA, CMA
Agent principal des finances

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018 Résultats prévus	2018	2017 (Après redressement note 20)
Charges			
Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 295 658	1 915 252	1 527 724
Services de la Défense et contributions au gouvernement	464 429	521 353	435 910
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 621 102	4 903 530	3 862 060
Production des éléments de capacité de la Défense	13 773 701	14 684 269	13 000 969
Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	425 026	544 447	453 908
Services internes	492 719	629 704	422 064
Total des charges	20 072 635	23 198 555	19 702 635
Revenus			
Ventes de produits et services	397 774	384 421	409 778
Gains provenant de l'aliénation d'actif	21 064	27 067	18 291
Autre	80 023	13 698	14 779
Revenus d'intérêts et gains sur change	9 913	18 912	15 170
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(25 851)	(10 387)	(10 192)
Total des revenus	482 923	433 711	447 826
Coût net des activités poursuivies	19 589 712	22 764 844	19 254 809
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		22 250 082	19 107 537
Variations des montants à recevoir du Trésor		416 567	(482 896)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)		858 983	773 556
Transfert de débiteurs au Services publics et Approvisionnement Canada		(16)	(14)
Éléments d'actifs et de passifs transférés entre ministères (note 15)		14 864	195
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(775 636)	(143 569)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		37 136 825	36 993 256
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		37 912 461	37 136 825

Information sectorielle (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017 (Après redressement note 20)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(775 636)	(143 569)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 512 577	2 757 236
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 527 550)	(2 624 309)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(23 774)	(18 274)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(90 260)	(167 918)
Ajustements d'immobilisations corporelles	46 912	55 269
Transfert entre ministères	14 864	195
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	932 769	2 199
Variation due aux stocks	(143 857)	(253 475)
Variation due aux charges payées d'avance	(82 685)	84 239
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(69 409)	(310 606)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 955 140	2 265 746
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 885 731	1 955 140

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

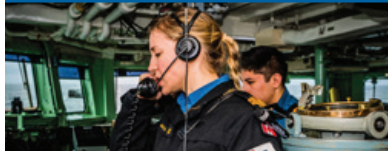
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2018	2017 (Après redressement note 20)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 764 844	19 254 809
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 527 550)	(2 624 309)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(90 260)	(167 918)
Ajustements d'immobilisations corporelles	46 912	55 269
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(858 983)	(773 556)
Paielements de transition pour l'implantation des paielements salariaux en arrérages	16	14
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	529 485	53 259
Augmentation (diminution) des prêts et avances	(4 194)	11 274
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(82 685)	84 239
Augmentation (diminution) des stocks	(143 857)	(253 475)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(1 172 716)	477 402
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(10 341)	(1 348)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	106 951	70 955
Diminution (augmentation) des dépôts et comptes en fiducie	(156)	(78)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	2 358	617
Diminution (augmentation) des comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance	12 470	(14 075)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	117 822	128 516
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	18 690 116	16 301 595
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 512 577	2 757 236
Produits de l'aliénation d'immobilisation corporelles	(23 774)	(18 274)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	3 488 803	2 738 962
Activités de financement		
Paielements et ajustements au titre des contrats de location-acquisition	71 163	66 980
Encaisse utilisée pour les activités de financement	71 163	66 980
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	22 250 082	19 107 537

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

> Pouvoirs

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a été constitué aux termes de la Loi sur la défense nationale (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3 de la LDN. Le ministre est aussi responsable des Forces canadiennes et est compétent pour toutes les questions de défense nationale en vertu de l'article 4 de la LDN. Le ministre est responsable de la construction et de l'entretien de tous les établissements et ouvrages de défense du Canada, et la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels.

> Objectifs

Protection, Sécurité, Engagement est la nouvelle politique représentant une nouvelle vision et une nouvelle approche pour la défense du Gouvernement du Canada. Protection, Sécurité, Engagement est la nouvelle vision stratégique dans laquelle le Canada est :

- La protection du Canada, dont la souveraineté est bien défendue par les Forces armées canadiennes qui sont également disposées à prêter main-forte lors de catastrophes naturelles et d'autres urgences ainsi que dans la recherche et sauvetage;
- La sécurité en Amérique du Nord, où le Canada est actif dans le cadre d'un partenariat de défense renouvelé au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et avec les États-Unis; et
- L'engagement dans le monde, où les Forces armées canadiennes jouent un rôle dans la contribution du Canada à la paix et à la stabilité dans le monde, notamment dans le cadre d'opérations de soutien et de maintien de la paix.

Au cours de l'année financière 2014-15, la Défense a mis en œuvre une nouvelle architecture d'alignement des programmes (AAP), qui représente et expose plus fidèlement les « activités de la Défense ». Cette AAP décrit ce que la Défense fournit aux et pour les Canadiens, tout en

illustrant la façon dont ces contributions et ces effets sont formés et livrés. Grâce à cette structure révisée, la Défense est mieux en mesure de s'attaquer à la granularité du programme et aux interdépendances requises par les examens stratégiques et d'institutionnaliser un paradigme de « gestion axée sur les résultats » qui appui la gestion stratégique de la Défense. Cette structure fournit également un cadre qui se prête mieux à la description du rendement de la Défense ainsi qu'à la démonstration des résultats.

Les activités liées aux Programmes ont été harmonisées et, dans de nombreux cas, regroupées dans la nouvelle AAP comme suit :

(a) Opérations de soutien et de combat de la Défense

Le Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du Programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire.

L'expression capacité de la Défense est un terme collectif qui fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de la Défense (ou la prestation d'un service de la Défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère.

Les éléments de force comprennent les personnes avec les renseignements et l'expertise spécialisés, le matériel (p. ex., équipements, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La LDN, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce Programme. Les sous-programmes découlant de ce Programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

(b) Services de la défense et contributions au gouvernement

Le Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne.

En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaire du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité et/ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire mais ne constitue pas l'objectif primaire.

Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des FAC et, dans certains cas, de membres du personnel du

ministère. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce Programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année d'exercice.

(c) Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense, et pour la prestation du Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement. Ce Programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits en réunissant des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés.

La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

(d) Production des éléments de capacité de la Défense

Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense au Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action.

Ces programmes permettent à la Défense de mener les activités du Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement. Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action.

Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait

du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille. L'autorité de ce programme découle de la LDN.

(e) Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Le Programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risques acceptables.

Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir.

Ainsi, ce Programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de Production d'éléments de capacité de la Défense, au Programme de production d'éléments de force prête à l'action de la



Pour l'exercice terminé le 31 mars

Défense et, en partie, au Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense ainsi qu'au Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement.

Ce Programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

(f) Services Internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les services de soutien de la gouvernance et de la gestion, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financière, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables gouvernementales énoncées ci-après, qui sont basées sur les normes comptables pour le secteur public canadien (NCSP). À l'exception du traitement comptable des prestations de retraite, la présentation et les résultats découlant de l'application des conventions comptables n'entraînent aucune divergence notable par rapport aux NCSP. Les prestations de retraite pour les membres des FAC sont visées par les exigences énoncées dans la Norme comptable du Conseil du Trésor et décrites à l'alinéa 2(g) (i), qui prévoit que les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, et non du ministère. D'autres renseignements sont déclarés à la note 8.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

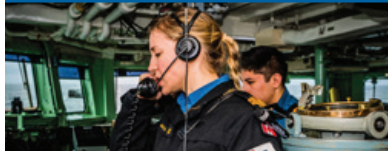
Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés aux Plans ministériels 2017-18. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état consolidé de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans les Plans ministériels 2017-18.

(b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité du Sous-ministre (SM). Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés. Le ministère englobe le MDN, les FAC et plusieurs organismes connexes dans le portefeuille de la Défense qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense.

Voici les organismes qui font partie de ces états financiers consolidés :

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;



Pour l'exercice terminé le 31 mars

- L'Agence de logement des Forces canadiennes;
- Recherche et développement pour la défense Canada;
- Le Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- Le Cabinet du Juge-avocat général.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense même s'ils relèvent du ministre de la Défense nationale.

(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(e) Revenus

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds reçus d'avance de tiers de l'extérieur pour l'approvisionnement en biens, la prestation de services ou l'utilisation d'actifs sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés

dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

- Les autres revenus sont comptabilisés dans la période où survient l'opération ou l'événement sous-jacent qui a engendré les revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent pas servir à acquitter les passifs du ministère. Bien qu'il soit attendu que le SM maintienne le contrôle comptable, il n'a pas d'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à être dépensés à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères (ou aux conditions) d'admissibilité (pour les subventions) ou a satisfait aux exigences de rendement (pour les contributions) établis dans le cadre du Programme des paiements de transfert. En ce qui concerne le paiement des contributions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère à l'égard du régime de retraite se limite aux cotisations versées tel que déterminé par l'actuaire en chef du Canada. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

Le ministère administre les prestations de retraite pour les membres des FAC, force régulière et de réserve. Le ministère cotise pour le service actuel ou passé des membres et finance les déficits actuariels déterminés par l'actuaire en chef du Canada. Outre les contributions régulières, la Loi actuelle exige également que le ministère fasse des contributions pour remédier aux insuffisances actuarielles des régimes de pension. Ces cotisations du ministère sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Ce traitement comptable correspond au financement alloué aux ministères par le biais de crédits parlementaires. Les actifs et passifs relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans l'état financier du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement et ces données incluant les excédents ou les déficits actuariels sont présentées dans l'état financier consolidé du gouvernement du Canada.

(ii) Indemnités de départ

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés et les membres des FAC.

L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré les prestations est calculée à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'obligation liée aux indemnités de départ gagnées par les membres des FAC est calculée à l'aide des informations tirées des résultats du passif déterminé actuariellement pour les indemnités de départ pour l'ensemble de la population des membres des FAC.

(h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

(i) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix moyen mobile pondéré, et comprennent les munitions et les stocks d'inventaire détenus pour la livraison des programmes dans le futur et qui ne sont pas principalement destinés à la revente. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par les fournisseurs (méthode du premier entré, premier sorti (PEPS), méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS), méthode du coût historique ou méthode du prix moyen mobile pondéré). Les items qui seront aliénés ou excédentaires ne sont pas inclus dans la valeur des stocks puisqu'aucune valeur de récupération n'est attendue (Pour plus de détails, voir note 14)

(j) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, d'immeubles, d'équipement et d'autres biens en immobilisation sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis sur l'estimation de la durée de vie utile, tel que décrit dans la Note 15. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 30 000 dollars, sont capitalisées à leur coût d'achat. Les immobilisations



Pour l'exercice terminé le 31 mars

corporelles ne comprennent pas les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Les éléments d'actif groupés sont les immobilisations corporelles pouvant inclure les pièces de rechange pour les immobilisations corporelles du niveau supérieur dont les durées de vie utile sont supérieures à un an. Ils sont destinés à être utilisés de façon continue et font partis d'une classe d'actifs ou d'un groupe dont les éléments peuvent être individuellement inférieurs au seuil de capitalisation, mais généralement achetés ou détenus en grandes quantités. Ceux-ci sont regroupés et traités comme des immobilisations, du point de vue financier.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 40 ans
Travaux	5 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 30 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Autre équipement	5 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 30 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2 à 30 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Autres véhicules	4 à 30 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou de la vie économique

Les éléments d'actif groupés sont amortis à un rythme similaire à celui du regroupement d'immobilisations qu'ils soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles dépendamment si certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et s'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(l) Actifs éventuels

Les actifs éventuels représentent des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Si l'événement futur est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(m) Passifs environnementaux

Un passif environnemental pour un assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : une norme environnementale existe, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif est estimable, prévisible et devrait s'étendre sur de longues périodes



Pour l'exercice terminé le 31 mars

futures, la technique de la valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour effectuer l'assainissement.

On comptabilise un passif au titre des anciens sites où se trouvent des munitions explosives non explosées (UXO) lorsqu'il existe une base de mesure appropriée, qu'il soit attendu que des avantages économiques futurs seront perdus et qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable. Ces passifs sont des obligations actuelles envers des tiers, qui résultent d'opérations ou d'événements passés et dont le règlement prévu donnera lieu à une sortie future de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif environnemental comptabilisé est ajusté chaque année, en fonction des ajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers.

(n) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste revenus d'intérêts et gains sur change, tandis que les pertes résultant de la conversion de devises sont présentées au poste Autres charges dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère.

(o) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et aux notes afférentes au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et

les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs et les gains éventuels, les passifs relatifs à l'assainissement, le passif au titre des avantages sociaux futurs, les provisions pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(p) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- (i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- (ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été autorisées au cours d'exercices précédents, de l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices à venir. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)	2018	2017 (Après redressement note 20)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22 764 844	19 254 809
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	(2 527 550)	(2 624 309)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 18)	(858 983)	(773 556)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	117 822	128 516
Remboursement de charges des exercices précédents	84 580	41 899
Diminution (augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	(10 341)	(1 348)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(90 260)	(167 918)
Ajustements des immobilisations corporelles	46 912	55 269
Remboursement des dépenses de programme	63 123	37 225
Diminution (augmentation) des revenus reportés	2 358	617
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(149 706)	(4 080)
Dépense pour mauvaises créances	(31 807)	(40,238)
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux (note 5)	106 951	70 955
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	(23 774)	(18 274)
Divers	20 922	(40 124)
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les autorisations	(3 249 753)	(3 335 366)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 15)	3 512 577	2 757 236
Diminution (augmentation) des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	71 163	66 980
Augmentation (diminution) d'achat de stocks (moins utilisation et ajustements)	(143 857)	(253 475)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(82 685)	84 239
Paielements de transition pour l'implantation des paiements salariaux en arrérages	16	14
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	4 782	31 717
Total des éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	3 361 996	2 686 711
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 877 087	18 606 154



Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

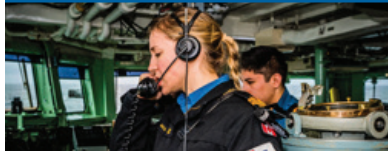
(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2018	2017
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	16 050 430	14 304 176
Crédit 5 - Dépenses en capital	3 885 528	3 504 238
Crédit 10 - Subventions et contributions	177 004	162 993
Montants législatifs	3 464 975	1 498 958
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(676 686)	(807 671)
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	(24 164)	(56 540)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 877 087	18 606 154

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des créditeurs et des charges à payer du ministère :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Créditeurs - autres ministères et organismes	91 218	129 051
Créditeurs - parties externes	2 117 702	1 195 125
Total des créditeurs	2 208 920	1 324 176
Charges à payer	1 090 688	802 716
Total des créditeurs et des charges à payer	3 299 608	2 126 892



Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux

(a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche du gouvernement fédéral en matière des sites contaminés », établit un cadre de gestion des sites contaminés selon une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le ministère a relevé environ 999 sites (1 073 sites en 2016-17) qui pourraient être contaminés et devraient faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a identifié 255 sites (279 sites en 2016-17) pour lesquels des mesures sont requises et pour lesquels un passif de 456 079 238 \$ (509 885 970 \$ en 2016-17) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après les évaluations des sites effectuées par des experts en environnement.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe environ 216 sites non évalués (226 sites en 2016-17) pour lesquels un passif estimé de 35 333 838 \$ (26 753 843 \$ en 2016-17) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 491 413 076 \$ (536 639 813 \$ en 2016-17), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 528 sites restants (568 sites en 2016-17), aucun passif n'a été comptabilisé. Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il n'y a probablement pas d'impact environnemental significatif ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2018 et du 31 mars 2017. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est ajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation de 1,9 % (2 % en 2016-17). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le taux du coût d'emprunt du gouvernement du Canada par rapport à la courbe de rendement réelle coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2018 vont de 1,79 % (0,76 % en 2017) pour une durée de 2 ans à 2,24 % (2,39 % en 2017) pour une durée de 30 ans ou plus.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

(a) Assainissement des sites contaminés (suite)

2018			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé	Dépenses total estimées (non-actualisées)
Sites militaires actuels ou anciens ⁽¹⁾	354	329 710 714	350 031 882
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	358	36 598 862	39 068 128
Sites d'enfouissement/de déchets ⁽³⁾	138	29 814 018	31 978 355
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁴⁾	10	806 500	881 577
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁵⁾	19	4 970 690	6 319 134
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁶⁾	52	17 682 998	21 804 908
Autres ⁽⁷⁾	68	71 829 294	76 748 533
Total	999	491 413 076	526 832 517

2017			
Nature et source	Nombre de sites	Passif estimé	Dépenses total estimées (non-actualisées)
Sites militaires actuels ou anciens ⁽¹⁾	371	379 324 959	394 376 543
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	386	36 109 323	38 228 759
Sites d'enfouissement/de déchets ⁽³⁾	154	37 748 626	39 431 706
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁴⁾	10	907 985	1 077 986
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁵⁾	20	12 936 991	13 043 182
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁶⁾	64	19 239 779	19 432 096
Autres ⁽⁷⁾	68	50 372 150	53 084 323
Total	1073	536 639 813	558 674 595

(1) Contamination associée aux opérations sur des sites militaires et anciens sites militaires où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, des sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux/BPC sur les bâtiments ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(2) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes pratiques de manipulation du carburant p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes).

(3) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement / de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement / de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX, autres contaminants organiques, etc.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

(a) Assainissement des sites contaminés (suite)

(4) Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycyclique, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plusieurs sources de contamination.

(5) Contamination associée à l'exploitation d'actifs marins, p. ex. installations portuaires, ports, systèmes de navigation, phares, stations hydrométriques, où des activités telles que le transport et le stockage de carburant et l'utilisation de peinture contenant des métaux (p. ex. sur les phares) ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(6) Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent de multiples sources de contamination.

(7) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, les installations de formation d'entraînement en lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations de formation, etc.

De plus, au cours de l'année, 149 sites (121 sites en 2016-17) ont été fermés car ils ont été assainis ou évalués pour confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés.

(b) Autres éléments de passif environnemental

Le ministère a relevé environ 643 sites (635 sites en 2016-17) pour lesquels on soupçonne la présence des munitions explosives non explosées (UXO) qui pourraient être éliminées. Sur ces sites, 43 sites (68 sites en 2016-17) sont confirmés comme étant des sites touchés par les UXO. Selon les meilleures estimations du ministère, on a comptabilisé un passif de 122 millions de dollars (184 millions de dollars en 2016-17) en vue des activités

d'élimination sur 10 sites des sites à UXO confirmés (10 sites en 2016-17). L'assainissement a été effectué sur 7 de ces sites (7 sites en 2016-17). Les autres 633 sites (624 sites en 2016-17) sont actuellement à la phase d'évaluation et il n'est pas encore possible de déterminer une estimation raisonnable. Sur ces sites, l'obligation d'activités d'élimination est probable pour 33 sites, impossible à déterminer pour 78 sites et improbable pour 522 sites.

Les efforts en cours du ministère concernant l'évaluation des sites contaminés et les sites touchés par les UXO peuvent entraîner des responsabilités environnementales supplémentaires.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et comptes en fiducie du ministère :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Dépôt de garantie d'entrepreneur		
Dépôts, solde au début de l'exercice	3 884	3 498
Dépôts reçus	7 838	7 764
Remboursements	(7 918)	(7 378)
Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice	3 804	3 884
Compte en fiducie, Successions – Forces armées*		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	466	774
Fonds reçus	1 750	925
Paielements	(1 514)	(1 233)
Compte en fiducie, Successions – Forces armées, solde à la fin de l'exercice	702	466
Solde de clôture	4 506	4 350

* Le compte en fiducie, Successions – Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des Forces canadiennes décédés, en conformité avec l'article 42 de la Loi sur la défense nationale. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration du Juge-avocat général en sa qualité de directeur des successions.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés, résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges en lien avec les droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Gouvernements étrangers		
Solde au début de l'exercice	6 270	6 341
Fonds reçus	177 274	155 394
Revenus constatés	(179 115)	(155 465)
Gouvernements étrangers, solde à la fin de l'exercice	4 429	6 270
Autres comptes à des fins déterminées		
Solde au début de l'exercice	5 930	6 476
Fonds reçus	4 238	2 121
Revenus constatés	(4 755)	(2 667)
Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice	5 413	5 930
Solde de clôture	9 842	12 200



Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance

Les présents régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes de pension des FC »), établis en 1901 en vertu de la Loi sur la pension de la milice, sont administrés conformément aux dispositions de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des Forces canadiennes. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains ouvrant droit à pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve (RPFR), qui est entré en vigueur le 1er mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le ministère maintient des comptes pour enregistrer les opérations liées aux régimes de pension des FC qui comprennent le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, le compte de conventions de retraite (CR) et le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve. Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables, des débits et crédits d'évaluation actuarielle découlant de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents états financiers ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP.

L'information additionnelle sur les régimes de pension des FC, y compris les états financiers audités, est publiée dans le rapport annuel des régimes de pension des Forces canadiennes, qui est disponible par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissement PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse **www.pspib.ca**.

Le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes et le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve ne rapportent pas de l'intérêt. Les comptes de la caisse de retraite sont simplement des comptes de transit. Le solde des comptes de la caisse de retraite à la fin de l'exercice représente le montant des cotisations nettes transférables à Investissements PSP.

Le ministère gère aussi le compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance vie aux membres cotisants et aux anciens membres des Forces canadiennes. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.

Le CR comptabilise les transactions pour les prestations de retraite versées qui excèdent les montants alloués par la Loi de l'impôt sur le revenu. Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour remettre un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets. En date du 31 mars 2018, le total de l'impôt remboursable transféré se chiffre à 426 millions de dollars (402 millions de dollars en 2016-17).



Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (suite)

Le tableau suivant donne le détail des comptes de pension de Forces canadiennes et d'assurance tel que présentées à l'état de la situation financière :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	173 590	168 858
Rentrées de fonds et autres crédits	1 613 514	1 387 813
Paievements et autres débits	(795 353)	(723 932)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	(826 989)	(659 149)
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes - solde à la fin de l'exercice	164 762	173 590
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve		
Solde au début de l'exercice	(63 015)	(51 192)
Rentrées de fonds et autres crédits	79 425	57 155
Paievements et autres débits	(99 718)	(68 978)
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve - solde à la fin de l'exercice	(83 308)	(63 015)
Compte de conventions de retraite		
Solde au début de l'exercice	409 218	392 100
Rentrées de fonds et autres crédits	54 817	45 368
Paievements et autres débits	(33 869)	(28 250)
Compte de conventions de retraite - solde à la fin de l'exercice	430 166	409 218
Compte des prestations de décès de la Force régulière		
Solde au début de l'exercice	189 500	185 452
Rentrées de fonds et autres crédits	29 147	29 416
Paievements et autres débits	(33 444)	(25 368)
Compte des prestations de décès de la Force régulière - solde à la fin de l'exercice	185 203	189 500
Solde de clôture	696 823	709 293

8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Le compte de pension de retraite des Forces canadiennes a été créé pour enregistrer les transactions théoriques se rapportant aux services rendus avant le 1er avril 2000. Le compte de pension de retraite ne détient aucun placement. Le montant des intérêts est crédité au compte comme si l'encaisse nette qui y est comptabilisée était placée trimestriellement dans un portefeuille d'obligations du gouvernement du Canada à 20 ans émises à des taux établis par règlement et détenues jusqu'à leur échéance.

L'actif et le passif relatifs au compte de pension de retraite du régime de pension des FAC ne sont pas reflétés dans les états financiers du ministère, car le compte de pension de retraite relève du gouvernement du Canada.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

8a. Compte de pension de retraite des Forces canadiennes (suite)

Les données détaillées du compte de pension de retraite, y compris les excédents ou les déficits actuariels, sont présentées dans le rapport annuel sur les régimes de retraite des Forces armées canadiennes et dans les comptes publics du Canada.

Le tableau ci-dessous n'inclut pas la valeur actuarielle des passifs déterminée par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, et il est fourni uniquement à titre d'information pour déclarer les opérations et les soldes de compte.

(en milliers de dollars)	2018	2017
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	45 208 527	45 695 153
Rentrées de fonds et autres crédits	3 663 587	1 984 082
Paielements et autres débits	(2 515 151)	(2 470 708)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – solde à la fin de l'exercice	46 356 963	45 208 527

9. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats pour louer certaines immobilisations corporelles en vertu de contrats d'une valeur de 843 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 693 millions de dollars au 31 mars 2018 (847 millions de dollars et 654 millions de dollars respectivement au 31 mars 2017). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition	Intérêts théoriques (4.10 % to 7.74 %)	Solde de l'obligation 2018	Solde de l'obligation 2017
Immeubles	83 344	(19 170)	64 174	74 024
Aéronefs	112 357	(6 682)	105 675	166 988
Total	195 701	(25 852)	169 849	241 012

Versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition

(en milliers de dollars)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23 et années suivantes	Total
Immeubles	11 780	11 185	10 649	7 636	42 094	83 344
Aéronefs	70 106	38 652	3 599	0	0	112 357
Total	81 886	49 837	14 248	7 636	42 094	195 701

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et d'aéronefs (voir la note 15).



Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « régime »), parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes : le groupe 1 est pour les cotisations des membres existants et contributeurs au coût du régime en date du 31 décembre 2012 et le groupe 2 est pour les cotisations des nouveaux membres qui contribuent au coût du régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation varie selon le groupe.

En 2017-18, les charges s'élèvent à 184,0 millions de dollars (178,0 millions de dollars en 2016-17). Pour les cotisants du groupe 1, la charge représente environ 1,01 fois (1,12 fois en 2016-17) les cotisations des employés, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,00 fois (1,08 fois en 2016-17) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne le régime de retraite se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

Les membres des Forces armées canadiennes de la Force régulière et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de

pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les membres des Forces de la réserve des Forces armées canadiennes, qui ne sont pas admissibles au Régime de pension de retraite des Forces canadiennes, peuvent être admissibles au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime de pension de retraite des FC pour le service courant et le service antérieur. En 2017-18, les charges s'élèvent à 2 870,0 millions de dollars (947,0 millions de dollars en 2016-17), soit environ 4,6 fois (1,9 fois en 2016-17) les cotisations des employés.

Il incombe au ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes de pension de retraite des FC. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

À la suite de l'évaluation actuarielle aux fins de financement effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef, le président du Conseil du Trésor a approuvé ce qui suit :

- Des ajustements actuariels annuels de 145 millions de dollars (170 millions de dollars en 2016-17) pour financer le déficit dans le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes et de 5,3 millions de dollars (4,2 millions de dollars en 2016-17) pour le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve, jusqu'à ce que le déficit soit financé conformément à l'évaluation actuarielle triennale.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ajustements, veuillez consulter les rapports actuariels accessibles sur le site Web du Bureau de l'actuaire en chef, à l'adresse :

(<http://www.osfi-bsif.gc.ca>)



Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Avantages sociaux futurs (suite)

(b) Indemnités de départ

Les indemnités de départ versées aux employés du ministère étaient auparavant en fonction de l'admissibilité, les années de service et le salaire à la cessation d'emploi. Cependant, depuis 2011, l'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour tous les employés. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Au 31 mars 2018, la quasi-totalité des règlements pour les retraits immédiats étaient terminés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées, par conséquent, les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Les changements dans les obligations au cours de l'année ont été comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Employés de la fonction publique		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	83 301	108 701
Charge pour l'exercice	9 464	(15 131)
Prestations versées pendant l'exercice	(6 780)	(10 269)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	85 985	83 301
Membres des Forces canadiennes		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	688 984	792 100
Charge pour l'exercice	(4 966)	(22 182)
Prestations versées pendant l'exercice	(115 540)	(80 934)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	568 478	688 984
Obligation total au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	654 463	772 285



Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Entités externes	241 225	235 153
Autres ministères du gouvernement	787 090	268 293
	1 028 315	503 446
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	48 826	53 852
Débiteurs bruts	979 489	449 594
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(5 642)	(5 232)
Débiteurs nets	973 847	444 362

12. Prêts et avances

Le tableau suivant présente en détail les prêts et avances :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FAC	42 939	48 119
Avances comptables (avances temporaires)	3 193	2 207
Total des prêts et avances	46 132	50 326

13. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente en détail les charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Achats militaires à l'étranger ⁽¹⁾	261 453	278 581
Projet Mercury Global concernant le système de communications par satellite militaire à large bande	209 015	224 497
Missiles Sea Sparrow	77 697	132 377
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	71 507	55 140
Location d'immeubles	14 963	16 035
Autres achats	11 077	21 767
Total des charges payées d'avance	645 712	728 397

(1) Les achats militaires à l'étranger ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré, à l'exception des stocks détenus par les fournisseurs et non pas enregistrés dans le Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), qui sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par ces derniers :

(en milliers de dollars)	2018	2017*
Munitions, bombes et missiles	3 011 575	3 360 962
Uniformes et vêtements	387 850	412 711
Stocks détenus par les fournisseurs	338 133	346 720
Métal	307 823	291 017
Équipement de communications et d'information et pièces et accessoires électriques	306 328	248 309
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	259 269	221 989
Pièces de rechange pour les navires	206 490	195 282
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	206 345	165 765
Pièces de rechange pour les aéronefs	144 488	135 387
Bouées sonar, pièces et accessoires	148 338	130 176
Équipement médical	104 434	117 113
Matériels d'emballage, conservation et entreposage	48 075	36 787
Carburant, pétrole et huile	34 482	37 448
Équipements sportifs, récréatifs, athlétique et fournitures	28 703	1 994
Éclairage, distribution, équipement de contrôle et pièces	26 278	20 151
Divers	108 174	88 831
Total des stocks	5 666 785	5 810 642

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette du ministère se chiffre à 608 millions de dollars en 2017-18 (795 millions de dollars en 2016-17).

Le ministère entreprend un examen de ses processus opérationnels relatifs à l'évaluation des stocks. Une analyse terminée en 2017-18 a donné lieu à l'attribution d'une indemnité de 122 millions de dollars (154 millions de dollars en 2016-17), consignée dans le tableau ci-dessus.

*Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant donne les détails de coûts des immobilisations corporelles :

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements ⁽¹⁾	Acquisitions	Dispositions et aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Terrains, immeubles et travaux					
Terrains	86 259	0	0	0	86 259
Immeubles	10 107 501	285 562	40 212	(11 182)	10 422 093
Travaux	2 642 494	60 710	8 068	(468)	2 710 804
	12 836 254	346 272	48 280	(11 650)	13 219 156
Machinerie et équipement					
Machinerie et équipement	7 407 286	(251 829)	142 550	(42 610)	7 255 397
Matériel informatique	7 228 723	(55 576)	164 941	(1 688 047)	5 650 041
Logiciels	954 170	12 745	15 361	(34)	982 242
Armement et matériel de défense	5 815 711	526 984	50 478	(253 411)	6 139 762
Autre équipement	147 357	(5 253)	8 437	(2 714)	147 827
	21 553 247	227 071	381 767	(1 986 816)	20 175 269
Navires, aéronefs et véhicules					
Navires et bateaux	14 352 539	360 188	22 046	(1 037 264)	13 697 509
Aéronefs	19 459 275	155 062	10 980	(84 121)	19 541 196
Véhicules motorisés non militaires	1 040 046	10 059	91 891	(44 589)	1 097 407
Véhicules militaires	1 634 623	(4 583)	24 314	(34 108)	1 620 246
Autres véhicules	470 872	(30 679)	32 397	(3 185)	469 405
	36 957 355	490 047	181 628	(1 203 267)	36 425 763
Améliorations locatives					
Améliorations locatives	91 106	44 544	0	(10 045)	125 605
	91 106	44 544	0	(10 045)	125 605
Immobilisations corporelles louées					
Immeubles	155 400	(4 044)	0	0	151 356
Autre équipement	48	0	0	0	48
Aéronefs	691 286	0	0	0	691 286
	846 734	(4 044)	0	0	842 690
Actifs en construction					
Immeubles	813 163	(337 657)	485 573	0	961 079
Travaux d'ingénierie	177 102	(46 489)	162 425	0	293 038
Logiciels	199 087	(29 633)	55 201	(4 432)	220 223
Équipement	4 700 059	(1 267 036)	2 197 703	(18 775)	5 611 951
	5 889 411	(1 680 815)	2 900 902	(23 207)	7 086 291
Total des immobilisations corporelles	78 174 107	(576 925)	3 512 577	(3 234 985)	77 874 774

(1) Les ajustements représentent des ajustements aux éléments d'actif groupés, des immobilisations en cours mis en service et des reclassements.

En 2017-18, le ministère a acquis par transfert des immeubles (valeur comptable nette d'un dollar) de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada; la machinerie et équipement (valeur comptable nette d'un dollar) du Conseil national de recherches Canada; et autre équipement (valeur d'acquisition de 14,9 millions de dollars) de l'Agence spatiale canadienne. Aussi, en 2017-18, le ministère a transféré la machinerie et l'équipement (valeur comptable nette d'un dollar) au Conseil national de recherches Canada; la machinerie et l'équipement (valeur d'acquisition de 40 000 de dollars) à la Commission canadienne de sûreté nucléaire; et un véhicule (valeur comptable nette d'un dollar) à la Gendarmerie royale du Canada. Ces transferts sont inclus dans la colonne des ajustements.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles (suite)

Le tableau suivant donne les détails de l'amortissement des immobilisations corporelles et sa valeur comptable nette :

(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements	Amortissement	Dispositions et aliénations	Solde à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette	
						2018	2017 (Après Redressement note 20)
Terrains, immeubles et travaux							
Terrains	0	0	0	0	0	86 259	86 259
Immeubles	4 445 339	3 216	264 730	(8 776)	4 704 509	5 717 584	5 662 162
Travaux	1 500 047	0	74 597	(303)	1 574 341	1 136 463	1 142 447
	5 945 386	3 216	339 327	(9 079)	6 278 850	6 940 306	6 890 868
Machinerie et équipement							
Machinerie et équipement	5 589 293	(326 502)	234 317	(39 638)	5 457 470	1 797 927	1 817 993
Matériel informatique	6 504 050	(113 017)	138 593	(1 685 089)	4 844 537	805 504	724 673
Logiciels	605 890	107	68 314	(22)	674 289	307 953	348 280
Armement et matériel de défense	3 000 041	(114 564)	190 693	(182 768)	2 893 402	3 246 360	2 815 670
Autre équipement	121 036	(1 449)	8 035	(1 874)	125 748	22 079	26 321
	15 820 310	(555 425)	639 952	(1 909 391)	13 995 446	6 179 823	5 732 937
Navires, aéronefs et véhicules							
Navires et bateaux	9 430 041	88 266	662 446	(1 033 939)	9 146 814	4 550 695	4 922 498
Aéronefs	11 417 126	(118 400)	677 304	(84 121)	11 891 909	7 649 287	8 042 149
Véhicules motorisés non militaires	659 546	(16 595)	77 137	(42 026)	678 062	419 345	380 500
Véhicules militaires	1 331 349	(11 489)	65 299	(33 115)	1 352 044	268 202	303 274
Autres véhicules	318 908	(27 684)	19 517	(2 819)	307 922	161 483	151 964
	23 156 970	(85 902)	1 501 703	(1 196 020)	23 376 751	13 049 012	13 800 385
Améliorations locatives							
Améliorations locatives	44 788	0	6 331	(6 461)	44 658	80 947	46 318
	44 788	0	6 331	(6 461)	44 658	80 947	46 318
Immobilisations corporelles louées							
Immeubles	87 439	(590)	6 702	0	93 551	57 805	67 961
Autre équipement	48	0	0	0	48	0	0
Aéronefs	566 240	0	33 535	0	599 775	91 511	125 046
	653 727	(590)	40 237	0	693 374	149 316	193 007
Actifs en construction							
Immeubles						961 079	813 163
Travaux d'ingénierie						293 038	177 102
Logiciels						220 223	199 087
Équipement						5 611 951	4 700 059
						7 086 291	5 889 411
Total des immobilisations corporelles	45 621 181	(638 701)	2 527 550	(3 120 951)	44 389 079	33 485 695	32 552 926



Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Immobilisations corporelles (suite)

Le ministère possède des immobilisations d'une valeur comptable nette de 19,7 millions de dollars (24,5 millions de dollars en 2016-17), avec un coût d'acquisition initial de 1 998 millions de dollars (3 768 millions de dollars en 2016-17) qui ont été déclarées excédentaires. Ces actifs ont été ramenés à leur valeur de réalisation nette dans l'état consolidé de la situation financière.

16. Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités du ministère et leur dénouement est inconnu. Le ministère assume des passifs éventuels pour les réclamations et litiges.

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 371,3 millions de dollars (50,6 millions de dollars en 2016-17) au 31 mars 2018.

17. Obligations contractuelles et droits contractuels

(a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23 et années suivantes	Total
Immobilisations	1 909 941	1 779 251	900 288	476 187	1 056 968	6 122 635
Achats	3 180 146	1 686 226	1 477 016	1 207 546	6 474 350	14 025 284
Total	5 090 087	3 465 477	2 377 304	1 683 733	7 531 318	20 147 919



Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

(b) Droits contractuels

Les activités du ministère comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24 et années suivantes	Total ⁽¹⁾
Services de soutien	0	0	0	0	0	31 053	31 053
Total	0	0	0	0	0	31 053	31 053

- (1) Les droits contractuels divulgués se rapportent à un contrat de support en service pour les hélicoptères qui donne lieu à des redevances ainsi qu'à une contrepartie. Conformément au contrat, une contrepartie de 31 millions de dollars, qui ne peut être activée avant l'exercice 2023-24, doit être prise en considération et doit être utilisée d'ici la fin de l'exercice financier 2028-29. En outre, le ministère va gagner des redevances pour les futures ventes des hélicoptères. Comme il n'y a pas de ventes prévues au 31 mars 2018, ce montant est actuellement déclaré nul.

18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Les parties apparentées comprennent également les personnes qui sont membres des principaux dirigeants¹ ou des membres de leur famille proche, ainsi que les entités contrôlées par ou sous le contrôle partagé d'un membre du personnel de gestion clé ou d'un proche parent de cette personne.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Le ministère n'a identifié aucune transaction importante survenue à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées.

- (1) Pour les états financiers ministériels, les principaux dirigeants sont définis comme Sous-Ministre délégué, Sous-Ministre Adjoint (SMA), autres exécutifs au niveau EX-4 et EX-5, incluant l'équivalent militaire, et membres des conseils de la direction.



Pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Opérations entre apparentés (suite)

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés au coût estimatif dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle, comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	789 778	696 250
Installations fournies par Services publics et Approvisionnement Canada	59 736	66 033
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Emploi et Développement social Canada	6 533	7 260
Services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	2 936	4 013
Total	858 983	773 556

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité, de rentabilité et de prestation économique des programmes au public. Par conséquent, le gouvernement utilise des organismes centraux et des organismes de services communs, de sorte qu'un ministère offre des services sans frais pour tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, tels que les services de paye et d'émission de chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et les services de vérification fournis par le bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions avec d'autres ministères

(en milliers de dollars)	2018	2017
Charges – autres ministères et organismes	1 207 277	1 226 786
Revenus – autres ministères et organismes	16 316	18 392

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du ministère. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les conventions comptables décrites dans le Sommaire des principales conventions comptables à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par le programme principal, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :



Pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	OSCD ⁽¹⁾	SDCG ⁽²⁾	PEFDPA ⁽³⁾	PECD ⁽⁴⁾
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	1 148 063	372 323	3 991 956	6 353 737
Amortissement	670	19	354	2 522 410
Services professionnels et spéciaux	178 991	27 310	66 466	1 900 664
Services de réparation et entretien	19 223	1 008	8 624	1 249 248
Charges liées aux actifs corporels	14 040	2 308	35 873	713 068
Fournitures et approvisionnements	76 830	31 264	304 828	420 186
Transports et communications	69 254	27 875	141 727	475 982
Autres services	26 675	9 223	51 503	335 624
Locaux	15 503	9 575	21 550	133 357
Équipements et autres locations	21 761	15 674	77 954	58 046
Services publics	2 111	459	473	165 120
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	90 260	0	0	0
Dépense pour mauvaises créances	950	373	1 449	23 833
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	70 251	0	0	(58 274)
Publicité, imprimerie et services connexes	3 395	510	1 267	10 777
Autres charges	31 563	18 443	198 106	378 079
Total charges de fonctionnement	1 769 540	516 364	4 902 130	14 681 857
Paielements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	145 712	25	1 400	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	8	0	588
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	4 956	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	1 824
Total paiements de transfert	145 712	4 989	1 400	2 412
Total charges	1 915 252	521 353	4 903 530	14 684 269
Revenus				
Ventes de produits et services	113 758	1 820	8 103	245 865
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	99	22	6 307	18 653
Revenus d'intérêts et gains sur change	602	12	655	8 485
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	(809)	0
Autre	1	370	34	2 102
Total revenus	114 460	2 224	14 290	275 105
Coût net des activités poursuivies	1 800 792	519 129	4 889 240	14 409 164



Pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	RDCD ⁽⁵⁾	SI ⁽⁶⁾	2018	2017 (Après redressement note 20)
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	315 251	409 626	12 590 956	9 421 262
Amortissement	4 096	1	2 527 550	2 624 309
Services professionnels et spéciaux	82 043	16 867	2 272 341	1 997 954
Services de réparation et entretien	5 379	1 863	1 285 345	1 318 168
Charges reliées aux actifs corporels	8 171	(1 412)	772 048	1 054 818
Fournitures et approvisionnements	7 351	(11 717)	828 742	901 457
Transports et communications	17 306	2 406	734 550	782 497
Autres services	55 577	59 127	537 729	494 876
Locaux	1 853	2 060	183 898	190 151
Équipements et autres locations	989	639	175 063	176 155
Services publics	88	(1 116)	167 135	172 052
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	90 260	167 918
Dépense pour mauvaises créances	2 074	3 128	31 807	40 238
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	0	11 977	16 148
Publicité, imprimerie et services connexes	1 284	1 121	18 354	14 963
Autres charges	42 854	147 111	816 156	177 118
Total charges de fonctionnement	544 316	629 704	23 043 911	19 550 084
Paielements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	147 137	140 331
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	596	5 148
Transferts aux organisations à but non lucratif	131	0	5 087	4 911
Transferts aux particuliers	0	0	1 824	2 161
Total paielements de transfert	131	0	154 644	152 551
Total charges	544 447	629 704	23 198 555	19 702 635
Revenus				
Ventes de produits et services	1 868	13 007	384 421	409 778
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	246	1 740	27 067	18 291
Revenus d'intérêts et gains sur change	239	8 919	18 912	15 170
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 815)	(7 763)	(10 387)	(10 192)
Autre	0	11 191	13 698	14 779
Total revenus	538	27 094	433 711	447 826
Coût net des activités poursuivies	543 909	602 610	22 764 844	19 254 809

(1) OSCD Opérations de soutien et de combat de la Défense

(2) SDCG Services de la Défense et contributions au gouvernement

(3) PEFDP A Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

(4) PECD Production des éléments de capacité de la Défense

(5) RDCD Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

(6) SI Services internes



Pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Modification comptable

Redressement des soldes de l'exercice précédente

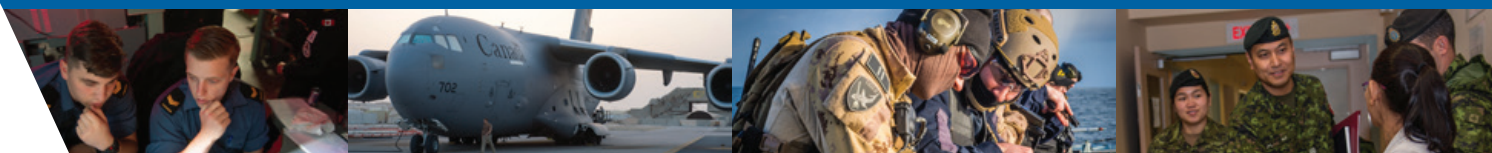
Le ministère effectue actuellement un examen pluriannuel de ses processus opérationnels liés à l'inscription et à l'évaluation de ses immobilisations corporelles. En 2017-18, cet examen a révélé des immobilisations qui auraient dû être déclarées au cours des années financières précédentes et ajustements pour éliminer les dépenses autres qu'en immobilisation.

Les répercussions des ajustements rétroactifs sont présentées ci-dessous :

(en milliers de dollars)	2017 Avant ajustement	Effet de la modification	2017 Après redressement
État consolidé de la situation financière			
Immobilisations corporelles (note 15)	32 640 145	(87 219)	32 552 926
Total des actifs non financiers	39 179 184	(87 219)	39 091 965
Situation financière nette ministérielle	37 224 044	(87 219)	37 136 825
État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Total des charges	19 623 843	78 792	19 702 635
Coût net des activités poursuivies	19 176 017	78 792	19 254 809
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(222 361)	78 792	(143 569)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	37 001 683	(8 427)	36 993 256
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	37 224 044	(87 219)	37 136 825
État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(222 361)	78 792	(143 569)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 545 517)	(78 792)	(2 624 309)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	80 991	(78 792)	2 199
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du Gouvernement et les transferts	19 176 017	78 792	19 254 809
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 545 517)	(78 792)	(2 624 309)

21. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



1. Introduction

Le présent document présente un résumé de l'information portant sur les mesures prises par le ministère pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris de l'information sur la gestion et les résultats de l'évaluation du contrôle interne, ainsi que sur les plans d'action connexes. L'exercice 2017-18 marque le premier exercice de la surveillance continue du ministère en ce qui concerne le système CIRF.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le Rapport sur les résultats ministériels 2017-18 et le Rapport sur les plans ministériels 2018-19.

2. Système ministériel de CIRF

2.1 Gestion des contrôles internes

Le ministère dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilité bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et la surveillance ministérielles de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le sous-ministre (SM), est instauré et englobe :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle liées à la gestion du contrôle interne à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- Un groupe chargé de la gestion du contrôle interne, qui relève du dirigeant principal des finances (DPF), et dont le mandat est de contrôler l'efficacité des CIRF pour l'ensemble du ministère. Il doit aussi tenir compte des lacunes constatées et apporter un soutien aux responsables des processus opérationnels en ce qui a trait à la mise en œuvre de CIRF;
- Un processus d'attestation de gestion financière afin d'aider le SM et le DPF à obtenir la confirmation que les cadres qui relèvent du SM ont maintenu un système efficace de contrôles internes en matière de rapports financiers dans leur domaine de responsabilités;

- Le programme d'éthique de la Défense, un programme exhaustif reposant sur un système de valeurs qui a été mis en place pour répondre aux besoins du ministère et des Forces armées canadiennes (FAC), tant au niveau individuel qu'organisationnel;
- Une stratégie exhaustive de gestion des risques de fraude, conçue pour protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus grâce à un cadre de prévention et de détection;
- Des activités de communication et de formation continues à propos des exigences législatives ainsi que des politiques et des procédures en faveur d'une saine gestion financière et de contrôle;
- Un suivi régulier de la gestion du contrôle interne par l'équipe de vérification interne ainsi que la fourniture d'évaluations connexes des résultats et des plans d'action au sous-ministre, le comité ministériel de vérification et à la haute direction du ministère; et
- Le comité ministériel de vérification qui a la responsabilité de surveiller la pertinence et le fonctionnement du cadre de gestion du risque et des contrôles et la structure de gouvernance et des processus du ministère.

2.2 Ententes de services afférentes aux états financiers

Le ministère s'en remet à d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers comme suit :

(i) Ententes communes :

- Services Publics et Approvisionnement Canada (SPAC) administre de façon centralisée le versement des salaires des civils, pension et l'acquisition de biens et de services, selon la délégation des pouvoirs d'autres organismes gouvernementaux. SPAC administre par ailleurs les systèmes centraux du Receveur général qui servent à effectuer des paiements au nom du ministère;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit les services liés à la pension et l'assurance du secteur public pour l'équipe de la défense ainsi qu'une administration centrale du paiement des cotisations de la part de l'employeur vers les régimes statutaires d'avantages sociaux des employés (càd le Régime de retraite de la fonction publique, le Régime d'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, le Régime



de rentes du Québec et le Régime de prestations supplémentaires de décès) pour le compte du ministère;

- Services partagés Canada fournit les services liés à l'infrastructure de la technologie de l'information ainsi que du soutien au ministère, comme le courriel, les centres de données et les services de réseaux;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques au ministère ainsi que de l'information servant à créer la note relative au passif éventuel dans les états financiers, et pour l'inclusion dans les Comptes publics du Canada; et
- SPAC fournit les services de pension aux membres des Forces armées canadiennes.

(ii) Arrangements spécifique :

- Construction de Défense Canada fournit les services de passation et de gestion de marchés de construction ainsi que les services connexes liés à l'infrastructure pour le ministère conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties et à la Délégation des pouvoirs du ministère; et
- Le Bureau du surintendant des institutions financières fournit au ministère le montant de la charge accumulée liée aux indemnités de départ pour les FAC.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'année financière 2017-18

L'exercice 2017-18 a marqué la première année complète de surveillance continue pour le ministère.

Le ministère est l'une des organisations les plus vastes et les plus complexes du gouvernement du Canada avec les dépenses annuelles dépassant 22 milliards de dollars, les revenus de 400 millions de dollars et les actifs nets dépassant 37 milliards de dollars gérés dans un environnement opérationnel et financier fortement décentralisé.

Il existe trois systèmes de paie distincts, dont deux subissent actuellement des transformations majeures, qui assurent annuellement le versement de plus de 9 milliards de dollars en salaires et avantages sociaux à plus de 100 000 membres militaires de la Force régulière et de

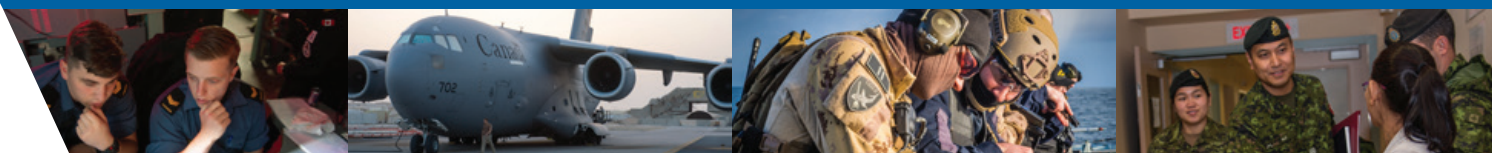
réserve ainsi que les employés civils. Il existe en outre deux principaux systèmes de planification des ressources de l'entreprise, soit le Système d'information de la gestion des ressources de la défense et le système de gestion des ressources humaines, qui appuient les activités et s'étendent à tous les secteurs opérationnels du ministère.

Le plan ministériel de surveillance continue de CIRF en rotation de cinq ans est élaboré en fonction des risques en utilisant la méthodologie décrite par les contrôles interne en matière de gestion financière (CIGF) du ministère dans le cadre de surveillance continue approuvé par le DPF. Le CIGF est un vaste ensemble de mesures et d'activités qui fournissent une assurance raisonnable quant à l'efficacité et à l'efficience des activités de gestion financière d'un ministère. Le CIRF est un sous-ensemble de CIGF qui se concentre uniquement sur l'assurance raisonnable de l'exactitude et de l'exhaustivité des états financiers ministériels. Les ministères sont actuellement seulement tenus à rendre compte sur la composante CIRF du CIGF dans cette annexe.

Annuellement, une évaluation de risques est effectuée et le plan en rotation est mis à jour au besoin. En raison de la complexité des opérations, le ministère a choisi de créer un plan en rotation de suivi continu au niveau des sous-processus. Cela signifie que chaque processus opérationnel a été divisé en sous-processus et que le plan en rotation a été élaboré sur cette base. Par conséquent, même si un processus opérationnel est identifié pour évaluation au cours d'un exercice donné, il est possible que seul un sous-ensemble de sous-processus soit évalué au cours d'un exercice. Chaque élément du tableau ci-dessous fera l'objet d'une évaluation complète au moins une fois tous les cinq ans.

Les évaluations de suivi en cours du CIRF comprennent l'examen et la mise à l'essai de contrôles clés préalablement identifiés dans les processus opérationnels pour confirmer que la conception de ces contrôles continue de traiter les principaux risques financiers et que ces contrôles continuent de fonctionner efficacement.

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance en cours conformément au plan en rotation de l'exercice précédent.



Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017-18

Plan de surveillance continue en rotation de l'année précédente pour l'année en cours	Statut
Salaire des civils	Terminé comme prévu; plans d'action de remédiation en cours d'élaboration
Stock	Terminé comme prévu; actions de remédiation développées
Immobilisations corporelles	Terminé comme prévu; actions de remédiation développées
Approvisionnement au paiement	Terminé comme prévu; actions de remédiation substantiellement développées
Rapports financiers et fermeture	Terminé comme prévu; remédiation terminée
Obligation de décontaminer	Tests terminés comme prévu; des rapports comprenant les conclusions et les plans d'action de remédiation à compléter au cours de l'exercice 2018-19
Biens immobiliers	Tests terminés comme prévu; des rapports comprenant les conclusions et les plans d'action de remédiation à compléter au cours de l'exercice 2018-19
Paie de la Force militaire régulière & de la Force de réserve	Reporté à l'exercice 2018-19

Les principales constatations et les ajustements importants requis par les activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

La mise en œuvre du système de paie du gouvernement, Phoenix, a nécessité des modifications aux processus et contrôles de paie internes. La mise en œuvre de ces contrôles et des programmes d'assurance qualité associés se poursuit. Une évaluation complète du processus de paie des civils sera effectuée au cours de l'exercice 2020-21, conformément au plan en rotation de surveillance continue du ministère.

3.2 Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan en rotation de surveillance continue, le ministère a terminé ses évaluations du salaire des civils, de stocks, des immobilisations corporelles, de l'approvisionnement au paiement, et des rapports financiers et fermeture. Ces évaluations n'ont pas mis en évidence de nouvelles lacunes de contrôle précédemment identifiées. À la suite du suivi, deux thèmes communs ont émergé : (a) les contrôles automatisés se sont avérés plus efficaces que les contrôles manuels, et (b) le manque de documentation cohérente liée à la performance de

certaines contrôles. En outre, il y a eu des conclusions concernant la vérification de certains comptes, la garde des biens et les contrôles des travaux-en-cours. Des plans d'action de la direction sont en cours d'élaboration pour remédier aux lacunes identifiées.

3.3 État des projets de modernisation transformationnelle

À la suite de la réalisation des évaluations initiales de la conception et de l'efficacité opérationnelle du ministère, plusieurs projets de modernisation ont été conçus, portant principalement sur l'automatisation des mécanismes de contrôle. Le ministère a mis en œuvre plusieurs projets clés, notamment l'établissement d'une vérification après paiement pour les salaires, l'un des premiers ministères à le faire. De plus, le ministère a développé des solutions qui se traduisent par une efficacité améliorée.

La modernisation et la transformation restent une grande priorité pour le ministère. Les priorités du ministère pour 2018-19 continueront d'améliorer l'efficacité des processus opérationnels et de renforcer les contrôles grâce à l'automatisation.



4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les années suivantes

Le plan en rotation de surveillance continue du ministère pour les trois prochains exercices, basé sur une validation annuelle des processus et contrôles à haut risque et des ajustements correspondants au plan de surveillance en cours est présenté dans le tableau suivant.

Plan en rotation de surveillance continue			
	2018-19	2019-20	2020-21
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Oui	Non
Contrôles informatiques généraux	Oui	Oui	Oui
Rapports financiers et fermeture	Non	Oui	Non
Approvisionnement au paiement	Non	Oui	Non
Stock	Oui	Oui	Oui
Immobilisations corporelles	Oui	Oui	Oui
Biens immobiliers	Oui	Oui	Oui
Salaire des civils	Non	Non	Oui
Paie de la Force militaire régulière	Oui	Non	Non
Paie de la Force militaire de réserve	Oui	Non	Non
Obligation de décontaminer	Non	Oui	Non



Autorisations parlementaires (note 3)	14
Avantages sociaux futurs (note 10)	23
Charges payées d'avance (note 13)	25
Chiffres correspondants (note 21)	34
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 8)	20
Créditeurs et charges à payer (note 4)	15
Débiteurs (note 11)	25
Dépôts et comptes en fiducie (note 6)	19
Immobilisations corporelles (note 15)	27
Information sectorielle (note 19)	31
Modification comptable (note 20)	34
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 9)	22
Obligations contractuelles et droits contractuels (note 17)	29
Opérations entre apparentés (note 18)	30
Passifs environnementaux (note 5)	16
Passifs éventuels (note 16)	29
Pouvoirs et objectifs (note 1)	6
Prêts et avances (note 12)	25
Revenus reportés (note 7)	19
Sommaire des principales conventions comptables (note 2)	9
Stocks (note 14)	26